Manager des dispositifs hors les murs dans les ESSMS

MANAGEMENT

Ref : MGTEP01B

Compétences visées

Savoir mettre en œuvre un dispositif hors les murs.

Objectifs et contenus

Appréhender l'évolution de la transformation de l'offre médicosociale

- L'évolution des approches inclusives : de l'intégration à l'hybridation vers le virage domicilaire.
- Le contexte réglementaire et légal : loi 2002-2, CASF, lois de transformations et modernisation du système de santé (HPST, 20146, Ma santé 2022) aux réformes tarifaires (EHPAD, SERAFIN-PH).
- Les concepts-clés : zéro sans solution, inclusion, accès aux soins, parcours, autonomie, autodétermination.
- L'anticipation des évolutions : analyse des besoins émergents et transformation des offres.

Explorer les différents dispositifs hors les murs

- L'articulation entre dispositifs, parcours et territoire : construire des réponses adaptées.
- Les parcours : spécificités, enjeux et impacts.
- Les dispositifs hors les murs : différentes formes DAME, EHPAD, DITEP, MAPHA, EAM hors les murs, ESAT de transition, centre de ressources avec APV, dispositif d'appui, équipes mobiles, habitat partagé, habitat inclusif…
- Les finalités principales : inclusion et hybridation des modalités d'accompagnement au plus près des besoins des usagers.

Mettre en œuvre un projet hors les murs

- La typologie des personnes accompagnées, leurs besoins.
- Le panorama des pratiques et des modalités d'accompagnement.
- Les compétences et les expertises des professionnels mobilisées, les postures adaptées.
- Les ressources humaines et organisationnelles.
- Le projet : alliances stratégiques avec le droit commun et les partenaires du territoire et élaboration d'épisodes d'accompagnement concrets, ancrés localement.
- La communication interne et externe.

Mesurer les évolutions organisationnelles et des pratiques professionnelles

- L'évolution organisationnelle : transition d'épisodes ponctuels à des dispositifs durables.
- Le travail : construction et transformation de nouvelle activité (prescrite, réelle et vécue).
- La transformation des métiers :
    - la transition de la logique métier à la logique compétence : « l'expertise ».
    - le développement de nouvelles fonctions : relais, coordination, référence.

Méthodes

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Analyse réflexive des pratiques professionnelles.
- Mise en situation.
- Analyse de cas.
- Diagnostic organisationnel « flash ».

Personnes concernées

Direction, encadrement, médecin, éducateur, coordinateur... dans le domaine de la santé.

Valeur ajoutée

Cette formation pratique offre des compétences directement applicables, permettant une transition fluide vers une mise en œuvre immédiate. Elle garantit une pertinence opérationnelle, idéale pour gérer efficacement les dispositifs hors les murs.

Pré-requis

Aucun

Dispositif d'évaluation

L’ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L’AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l’intermédiaire d’un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation…).
- La satisfaction des participants à l’issue de la formation sera évaluée lors d’un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l’aide d’un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l’atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d’animation et la qualité globale de l’intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d’analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail , notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d’action, préfiguration d’un plan d’amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d’impact…).

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Loi n° 2019-1446 du 24 décembre 2019, dite "Ma Santé 2022". (2019). *Loi relative à la réforme du système de santé et à la modernisation de l'offre de soins*.
- Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009, dite "HPST". (2009). *Hôpital, Patients, Santé et Territoires : réforme du système de santé*.
- Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016. (2016). *Loi de modernisation du système de santé*.
- Haute Autorité de Santé (HAS). (2021, 7 septembre). *Accompagner la scolarité et contribuer à l'inclusion scolaire*.
- Haute Autorité de Santé (HAS/ANESM). (2018, mars). *Pratiques de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de handicap*.

Mise à jour le : **12/02/2025**